*Journée mondiale de la sécurité 2023*

# Accompagner et favoriser la transition vers des environnements de travail sûrs, sains et durables

Par Philippe Maillard, Directeur général du Groupe Apave

**604 565 : c'est le nombre d'accidents du travail recensés en France en 2021[1].**
**645 : c'est le nombre d'accidents au travail mortels reconnus par l'Assurance Maladie[2] en France[3]. « 600 morts par an, ce n'est pas acceptable. Il faut diffuser une culture de prévention dès la formation initiale, pendant la formation continue et auprès des chefs d'entreprises. » déclarait Olivier Dussopt, Ministre du Travail en décembre dernier.**

**Deux chiffres qui renforcent notre conviction qu'il ne peut y avoir de progrès durable sans sécurité, et qui rappellent l'importance de l'engagement du Groupe Apave, matérialisé dans sa Raison d'Etre, pour un monde plus sûr.**

## « Zéro Accident » : fédérer nos 13 000 collaborateurs autour d'un objectif ambitieux

Depuis plusieurs années, le Groupe Apave poursuit l'objectif de « Zéro accident » qui se traduit sur le terrain par le renforcement d'une culture Santé, Sécurité et Environnement (SSE) commune et la conduite d'une politique active de prévention des risques, et cela à tous les niveaux de l'entreprise. Car chacun de nos 13 000 collaborateurs en France comme à l'international, par ses actes quotidiens, son professionnalisme, son esprit d'initiative et d'adaptation, est un acteur essentiel de nos engagements visant à préserver la vie humaine et les écosystèmes.
Et pour les accompagner dans cette démarche continue, le digital apporte une réponse efficace aux besoins de réactivité et d'interactivité, qualités essentielles pour une meilleure prévention des risques professionnels. Grâce à l'application mobile *Alert Sécurité* - dont je vous avais parlé dans une précédente tribune – chacun peut remonter les situations dangereuses ou les presqu'accidents dont il est témoin, et peut partager ses bonnes pratiques. *Alert* renforce aussi la "culture de l'attention" un levier crucial pour gérer les principales causes d'accidents du travail (comme par exemple le risque de chute de plain-pied). Un outil d'une puissance remarquable utilisé par nos clients et l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

## Favoriser les transitions vers des environnements de travail sûrs et sains

Face aux dérèglements écologiques et énergétiques et aux mutations sociales et sociétales grandissantes auxquels les entreprises, collectivités et citoyens sont confrontés, il est nécessaire de s'adapter pour maîtriser les nouveaux risques qui en découlent en favorisant notamment, à tous les niveaux, le développement d'une culture prévention au sein des organisations.
Qualité de l'air intérieur, exposition aux risques chimiques, exposition aux champs électromagnétiques, bruits et vibrations en ambiance de travail, risque légionelles, radioprotection, etc. : sous l'impulsion de la prise de conscience collective, d'une politique européenne plus volontariste et de l'évolution des valeurs sociétales, les entreprises doivent désormais mener leur propre révolution pour dessiner ou inventer des environnements de travail sûrs et sains pour leur collaborateur. Il appartient aujourd'hui, à chaque acteur économique, de faire sa part pour construire un monde plus durable.

Depuis plus de 150 ans, Apave accompagne les grandes mutations et révolutions technologiques en développant des expertises pour garantir la sécurité des hommes, des biens, de l'environnement et du numérique.

**Convaincus que l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail est le socle de tout progrès** tant sur les dimensions sociales, économiques, environnementales et sociétales de nos activités, nous nous engageons à prévenir, contrôler et maîtriser les risques quels qu'en soit leur nature.
C'est l'essence de notre action, de nos choix stratégiques et de notre développement.
C'est le sens des missions délivrées par les 13000 collaborateurs d'Apave à nos 500 000 clients.

---

[1] *Rapport annuel 2021 de l'Assurance Maladie - Risques professionnels, novembre 2022*
[2] *Rapport annuel 2021 de l'Assurance Maladie - Risques professionnels, novembre 2022*